

"Les conditions du passage à l'euro se clarifient de jour en jour" dans Europe (26 mai 1997)

Légende: Le 26 mai 1997, Ferdinando Riccardi, rédacteur en chef de l'Agence Europe à Bruxelles, se félicite des signes favorables au passage, au 1er janvier 1999, à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM) et à l'introduction de l'euro.

Source: Europe. 26.05.1997. Bruxelles. "Grâce à Alexandre Lamfalussy, Karl Lamers et quelques autres, les conditions du passage à l'euro se clarifient de jour en jour et les divergences s'aplanissent, même si quelques déclarations de Theo Waigel continuent d'étonner", auteur:Riccardi, Ferdinando , p. 1.

Copyright: (c) Europe, Agence internationale d'information pour la presse

URL:

http://www.cvce.eu/obj/les_conditions_du_passage_a_l_euro_se_clarifient_de_jour_en_jour_dans_europe_26_mai_1997-fr-6697180d-88dc-4ff5-a22e-8d57f4819158.html

Date de dernière mise à jour: 20/12/2013

Grâce à Alexandre Lamfalussy, Karl Lamers et quelques autres, les conditions du passage à l'euro se clarifient de jour en jour et les divergences s'aplanissent, même si quelques déclarations de Theo Waigel continuent d'étonner

par **Ferdinando Riccardi**

"Je ne vois pas pourquoi on reparlerait de l'euro. Nous ferons ce que nous avons dit". C'est le chancelier Kohl qui l'a déclaré après son entretien de la semaine dernière avec le président Chirac. Voilà comment parle un homme politique véritable, en balayant d'un trait un nuage fastidieux et pétulant de remarques, réticences, petites réserves et contradictions qui paraissent l'accompagnement inévitable de la préparation à l'euro. Ce langage était d'autant plus opportun et justifié que parallèlement s'est poursuivie l'oeuvre de clarification des trop célèbres "critères de Maastricht", de leur signification réelle et de la manière dont ils doivent être compris. Deux prises de position en particulier méritent d'être soulignées, à savoir les explications du président de l'Institut monétaire européen sur le critère des déficits budgétaires et celles du porte-parole du CDU à propos du "gouvernement économique européen".

L'Institut monétaire européen, en tant que précurseur de la Banque centrale européenne, est le "gardien institutionnel" de l'euro, de sa crédibilité devant le monde financier international, de sa stabilité future. Et pourtant Alexandre Lamfalussy n'a pas hésité à éliminer les interprétations trop mécaniques et purement comptables, du "critère du 3%" pour les déficits budgétaires en déclarant: "Ce n'est pas juste un chiffre, il faut s'inscrire dans la durée (...) Ceci ne signifie pas qu'on ignore les chiffres, mais il faut regarder au-delà des chiffres, derrière les chiffres: d'où ils découlent, quelle est la probabilité qu'ils restent ce qu'ils sont." Il serait trop malicieux de remarquer que ces concepts n'avaient pas été exprimés de manière si nette avant que l'Allemagne ne figure parmi les pays qui rencontrent quelques difficultés pour respecter le critère du 3%. Il est maintenant possible d'évaluer, à la lecture de ces phrases, le poids qui doit être attribué aux polémiques aussi frénétiques qu'injustifiées qui avaient accompagné, par exemple, en Italie la prévision des services de la Commission d'un déficit budgétaire italien de 3,2% en 1997: Italie recalée, le complot, la gifle...Ce n'est pas parce que le président de la République s'en est fait l'écho qu'un tel langage est sérieux; M. Ciampi et M. Dini avaient bien compris que l'Italie n'avait pas été recalée mais au contraire félicitée, et encouragée à situer ses efforts dans la durée. Pour ce pays comme pour tous les autres, au printemps 1998, lors de "l'examen de passage" à l'euro, le caractère durable de l'assainissement budgétaire aura beaucoup plus d'importance qu'un dixième de pour-cent en plus.

De leur côté, les déclarations de Karl Lamers prouvent ce qu'il y avait d'artificiel dans le prétendu désaccord franco-allemand sur le "gouvernement économique européen". Il existe sans doute des sensibilités différentes à Paris et à Bonn sur la manière de diriger l'économie; mais aucun responsable allemand n'a jamais pensé qu'un gouvernement puisse ne pas avoir une politique économique ni qu'une coordination au niveau européen ne soit pas nécessaire. Toutefois, les termes de gouvernement économique européen évoquent en Allemagne le souvenir (et la crainte) de la programmation imposée; et surtout, la manière dont le projet était parfois présenté -ou plutôt: interprété- faisait craindre une remise en question directe ou indirecte de l'autonomie de la future Banque centrale européenne. Mais quant au fond, l'homme de confiance du chancelier Kohl a été explicite: "il faut que dans l'UEM, la politique monétaire et les politiques économiques soient complémentaires. C'est pourquoi l'idée d'avoir une instance pour organiser cette complémentarité entre les politiques économiques et la Banque centrale européenne est excellente et devrait être mise en pratique". Aux déclarations de M. Lamers s'ajoutent les clarifications de Jacques Delors expliquant que la France ne demande en cette matière rien de plus que ce qui est inscrit dans le Traité de Maastricht, d'après lequel: a) le Conseil européen adopte chaque année des orientations communes de politique économique; b) la Banque centrale européenne apporte son soutien aux politiques économiques générales de l'UE; c) la politique de change à l'égard du dollar incombe au Conseil européen en étroite consultation avec la Banque centrale européenne. La France n'a jamais demandé rien de plus, et cette position ne changera pas quel que soit le prochain gouvernement. La dialectique électorale a pu donner l'impression de divergences entre majorité et opposition qui en réalité, à ce sujet, n'existent pas, la revendication du "gouvernement économique européen" ayant été formulée il y a déjà pas mal de temps et toujours maintenue par Paris dans les rencontres bilatérales avec l'Allemagne.

L'oeuvre progressive de clarification doit maintenant s'élargir à quelques autres aspects, moins fondamentaux peut-être mais certes pas négligeables. Nous en citerons trois.

Le premier concerne l'obligation d'avoir participé pendant deux ans au SME (système monétaire européen). Pourquoi Theo Waigel a-t-il cité dans deux occasions ce "critère" pour affirmer explicitement que ni le Royaume-Uni ni la Suède ne pourront participer à l'euro dès le départ parce qu'ils ne le remplissent pas ? Qui et quoi l'ont amené à prononcer de manière tellement impérative cette exclusion ? On se le demande. Le critère existe, c'est vrai; mais depuis que les marges de fluctuation du SME ont été portées à 15%, il n'a plus la signification que les auteurs du Traité entendaient lui donner lorsque la marge maximale était de 2,25; ce critère visait de toute évidence la stabilité substantielle du taux de change. Aujourd'hui, une interprétation mécanique amènerait à considérer qu'une monnaie est éligible à l'euro si elle fait partie du SME même si elle a subi des fluctuations fréquentes (jusqu'à 15% chaque fois !), mais elle n'est pas éligible même si sa stabilité est exemplaire, si, juridiquement, elle ne fait pas partie du SME. Interrogé, de Silguy a répondu que de manière générale, pour tous les critères, l'essentiel est la stabilité des résultats. La Commission ne peut pas, c'est évident, négliger un critère de Maastricht; mais si par hypothèse d'ici un, ou deux, ou trois ans, le Royaume-Uni accomplit le pas historique de participer à la monnaie unique (après une procédure qui impliquera une décision du gouvernement, un vote du Parlement et un référendum), l'UE se mettra-t-elle à compter le nombre de mois de participation au SME et dira-t-elle "non" si les mois ne sont pas exactement 24 ? Absurde. La question subsiste: pourquoi M. Waigel a-t-il été si péremptoire ?

Le deuxième aspect concerne la fixation des "parités irrévocables" entre les monnaies qui feront partie de l'euro. Les informations en provenance de Luxembourg indiquent que le futur président du Conseil Ecofin (et du Conseil européen) Jean-Claude Juncker a informé les autres gouvernements de son intention d'évoquer la possibilité de fixer des taux de change "indicatifs" bien avant la date du 1er janvier 1999 inscrite dans le Traité, et aussi bien le ministre belge Philippe Maystadt que le dirigeant de la Bundesbank Ottmar Issing ont suggéré de faire connaître les taux de change irrévocables au moment même de l'annonce de la liste des monnaies qui constitueront la zone euro. Interrogé, de Silguy a logiquement rappelé la date inscrite dans le Traité, mais en ajoutant que les marchés recevront auparavant les indications appropriées: la Commission y veillera. Entre les "taux indicatifs" de M. Juncker et les "indications" de M. de Silguy, la différence paraît mince et il n'y a pas de doutes: le nécessaire sera fait pour éviter sursauts et spéculations.

Le troisième aspect, comment l'éviter ?, concerne le projet allemand de réévaluer l'or des réserves de la Bundesbank. Quelques déclarations de sources différentes ont suscité certaines perplexités; on a comme l'impression d'un malin plaisir, ici ou là, à "faire la leçon" aux Allemands ou à la Bundesbank, en les invitant à éviter les "astuces comptables" et à "se qualifier pour l'euro de façon convenable" afin de ne pas perdre "toute autorité morale" dans les questions financières. Allons, allons: on a assez reproché à l'Allemagne de vouloir donner des leçons pour ne pas tomber à la première occasion dans le même travers. Au-delà des aspects techniques, qui dépassent, oh comment !, notre compétence, quelques points paraissent clairs. D'abord, le caractère légitime de l'opération en elle-même. Il est question d'une richesse réelle, qui existe, qui appartient à l'Allemagne; pourquoi ne devrait-elle pas être calculée d'une manière proche de sa véritable valeur ? En deuxième lieu, d'après les critères d'Eurostat, les recettes de la vente éventuelle de certaines quantités d'or ne réduiraient pas le déficit budgétaire mais seulement la dette publique. L'Allemagne pourrait les utiliser pour éviter que cette dette soit, contrairement à la tendance imposée par les critères de Maastricht, en hausse. Les effets sur le budget seraient indirects, liés aux versements de la Bundesbank au gouvernement et aux possibilités d'emprunt. Il est ingénu de s'imaginer que les responsables politiques et financiers allemands ne soient pas parfaitement au courant des règles comptables, des répercussions des différentes solutions possibles, de leur impact politique et psychologique. A Bonn, la volonté de respecter les critères de Maastricht a été réaffirmée à tous les niveaux; c'est tout ce qui compte, pour le moment.

L'objectif de la monnaie unique est en train de susciter partout dans l'UE une oeuvre d'assainissement des finances publiques qui sans les contraintes européennes n'aurait jamais été accomplie ou aurait demandé des dizaines d'années; pour certains États membres, il est licite de parler d'une véritable révolution culturelle. L'euro est bon pour l'Europe bien avant d'être né.